



Avocat essaye à tout prix d'arranger une affaire

Par **saili_old**, le **24/04/2007** à **09:20**

Bonjour.

Un avocat a t'il le droit de defendre quelqu'un pour un probleme d'heritage contre adverssaire client de ce dernier précédemment .

Il essaie à tout prix d'arangé l'affaire plutot que de la porter devant un tribunal
cordialement saili59

Par **Jurigaby**, le **24/04/2007** à **14:24**

Bonjou.

Votre avocat et vous êtes lié par un contrat de mandat.

Autrement dit ce dernier a le devoir d'agir dans votre interêt et il est clair qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès comme on dit.

Maintenant si vous estimez que votre avocat n'agit pas dans votre interêt, vous avez toujours la possibilité de le lui faire remarquer, et eventuellement, rien ne vous empêche de vous adressez directement auprès du Batonnier de l'ordre des avocats.

Cdt.

Par **saili_old**, le **24/04/2007** à **21:28**

bonjour et merci pour la reponse cordialement saili59